

Mercredi 19 janvier 2011

18h30 - 20h30

Dans le cadre d'un cycle d'« Apéritifs-Débats »
**La démocratie est-elle soluble dans
l'Intercommunalité ?**

epibesancon@yahoo.fr
[http : //epibesancon.fr/](http://epibesancon.fr/)

Cafétéria du F.J.T des Oiseaux, 46 rue des Cras

Petit à petit, l'Intercommunalité s'est installée comme un niveau majeur de l'organisation territoriale : Communautés d'Agglomération ou de Communes, Communautés urbaines ou encore Pays, sans oublier les structures des SCOT (Schémas de Cohérence Territoriale) ou autres syndicats spécialisés, nous deviennent familiers. La récente loi nous en annonce d'autres.

Les compétences attribuées à ces Intercommunalités couvrent un champ important de domaines stratégiques qui touchent à la vie des citoyens comme les activités économiques. Les budgets correspondants sont à la mesure de ces responsabilités nouvelles. Pourtant,

- les Assemblées qui prennent les décisions ne sont pas élues par l'ensemble des électeurs du territoire intercommunal, mais composées d'élus des communes qui forment le territoire intercommunal. C'est plus qu'une nuance.
- N'étant responsables que devant les électeurs de leur commune, les élus n'ont pas formellement de compte à rendre à ceux de l'ensemble du territoire dont ils ont cependant la charge.
- Alors que les batailles politiques/politiciennes peuvent être fermes dans un Conseil Municipal entre majorité et opposition, les mêmes protagonistes peuvent se retrouver avec davantage d'unanimité en Conseil d'Intercommunalité. Le jeu d'acteurs n'est pas le même. Sans doute une répartition généreuse des vice-présidences facilite-t-elle les consensus.
- La recherche de l'unanimité et des consensus peut être un outil de négociation et de régulation démocratique de rapprochement des points de vue. Mais elle peut aussi se transformer en un plus petit dénominateur commun, l'objectif étant de ne gêner personne, à défaut de prendre des décisions plus audacieuses pour l'avenir.
- Une distanciation progressive se fait avec les citoyens et il est loin d'être certain que les Conseils de Développement, qui sont censés représenter la société civile, comblent cette insuffisance.

Autant de sujets rarement débattus, alors même que notre paysage territorial change et **que** nous nous disons attachés à la question démocratique. EPI souhaite ouvrir le débat.

Pour introduire le débat, nous avons invité :

- **Claude CHALON**, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole
- **Pierre CONTOZ**, Maire de Montfaucon, Vice Président du Grand Besançon

Le débat sera présenté et animé par Gérard Magnin.

*Ça vous intéresse ? Venez en discuter avec nous !
Invitez autour de vous des personnes concernées par le débat !*

Pour préparer le débat http://territoires2040.datar.gouv.fr/IMG/pdf/t2040_n1_article_gpinson.pdf